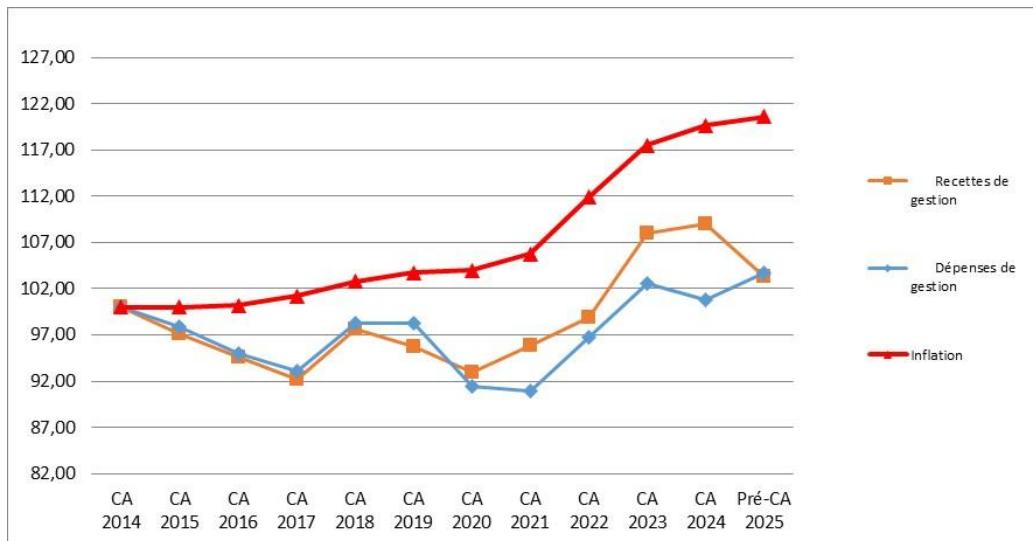


baisse du produit de taxe d'habitation sur les résidences secondaires suite à un traitement correctif sur les bases surévaluées de 2023 et un produit de TVA intégrant la mesure de gel prévue en LFI pour 2025.

Pour la ville de Valenciennes, les premières estimations d'atterrissement laissent ainsi apparaître un effet « ciseaux » avec des dépenses qui augmentent et des recettes qui s'affichent en baisse. Ces dynamiques annoncent une potentielle contraction de l'épargne de gestion qui restera à confirmer à l'issue de la clôture budgétaire et de la notification définitive des produits de fiscalité.



1. Un recul attendu des recettes de fonctionnement

Tous budgets confondus¹, les recettes de fonctionnement de la collectivité accuseraient une diminution prévisionnelle estimée à 5 % entre 2024 et 2025. Cette baisse est principalement due à la diminution de l'attribution de compensation conséquence directe des charges transférées à la CAVM et à un moindre dynamisme fiscal.

a) Produits fiscaux

Concernant la fiscalité, l'exécutif municipal ayant pris l'engagement de ne pas augmenter les taux appliqués à son panier fiscal, l'évolution de son produit est donc issue de la seule dynamique de ses bases.

La suppression de la taxe d'habitation, ainsi que l'abattement de 50 % décidés par la loi de finances pour 2021 sur la valeur locative des établissements industriels, sont venus bouleverser la décomposition des produits fiscaux perçus par la ville.

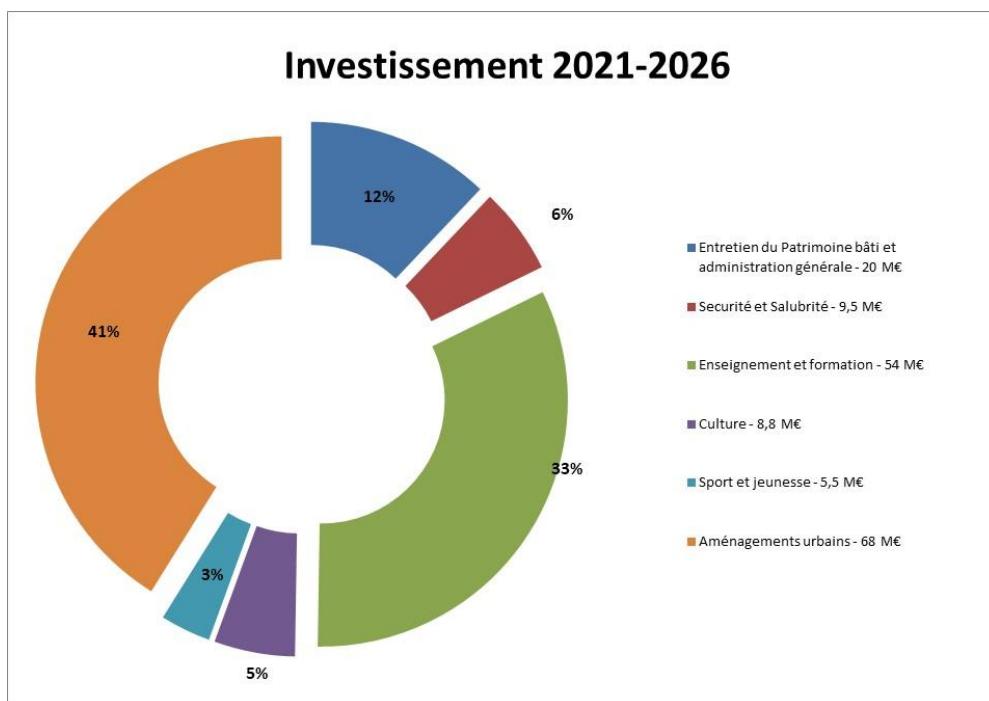
Les bases fiscales définitives ne seront connues que courant décembre 2025. Toutefois, sur la base des produits prévisionnels, l'évolution des produits fiscaux entre 2024 et

¹ Hors budget annexe Parcs de stationnement

III. Finalisation des projets structurants et écriture de la nouvelle programmation pluriannuelle des investissements

- Présentation de la programmation pluriannuelle des investissements

A ce jour, le PPI 2021-2026 de la ville de Valenciennes s'élève à un peu plus de 165 M€, sa répartition par politique publique se présente de la manière suivante.



Dans sa partie « Entretien du Patrimoine bâti et administration générale », le PPI prévoit notamment toutes les dépenses nécessaires au bon entretien des bâtiments communaux mais également le programme de mise en accessibilité de ses bâtiments accueillant du public, le programme de rénovation énergétique des bâtiments et le programme de réaménagement des Cimetières de la ville de Valenciennes.

Le PPI « Aménagements urbains » contient notamment un important programme de travaux de voirie, dont le réaménagement des voiries du quartier plaine de Mons et la réhabilitation de l'avenue de Liège, la construction du nouveau parking de l'hôtel des polices « Forgeval » et les engagements de la ville sur les quartiers prioritaires (programme NPNRU, PNRQAD, OPAH RU...).

L'enjeu éducatif représente 33 % du PPI avec la construction sur la mandature de deux groupes scolaires (49 M€).

La thématique « Sécurité et salubrité » reprend le projet du nouvel Hôtel de police municipale et le projet de développement de la vidéo-surveillance.

Du fait, de la déclaration d'intérêt communautaire du Musée des Beaux-Arts, la thématique « Culture » est principalement composée de la rénovation de la façade de l'hôtel de ville.

La thématique « Sport » regroupe pour cette mandature la rénovation de la salle Pierre Carous, les nouvelles structures d'accueil, de vestiaires et de club house sur le complexe sportif de la rue Longue-Chasse et la rénovation du Skate Park.

Dans le cadre de la réalisation de cette programmation pluriannuelle d'investissement, environ 37 M d'euros de crédits seront inscrits au budget primitif 2026.

- Focus sur le politique d'investissement en matière de rénovation urbaine

La Ville de Valenciennes conduit, depuis plusieurs années, une politique ambitieuse de rénovation urbaine en cohérence avec les besoins du territoire. Cette démarche s'appuie sur différents dispositifs majeurs, complémentaires tant dans leurs objectifs que dans leurs sources de financements.

• NPNRU Chasse Royale et Faubourg de Lille

Fonds de concours inscrits au BP 2026 (conventions financières en cours selon échéancier établi)

Chasse Royale : 548 612,3 €

Faubourg de Lille : 1 349 655 €

Depuis 2018, Chasse Royale est concerné par le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine qui se poursuivra jusqu'en 2028. Ce dernier, vise à faire du quartier la porte d'entrée métropolitaine du Valenciennois, mais également à le transformer sur lui-même grâce à des interventions concomitantes sur les logements et l'amélioration de l'habitat, la création ou la réhabilitation d'équipements (pôle éducatif) et enfin la requalification des espaces publics.

Le quartier Faubourg de Lille est également en phase de transformation grâce aux financements de la ville de Valenciennes aux côtés de nombreux partenaires permettant une vaste opération de rénovation de l'ensemble quartier, notamment des espaces publics : rénovation des rues structurantes et des réseaux (éclairage public, assainissement, eaux pluviales...), aménagement des voies dédiées aux vélos, création d'aménagements paysagers avec la réhabilitation de différents squares.

• PNRQAD

La Ville de Valenciennes est engagée auprès de Valenciennes Métropole depuis 2012 pour l'amélioration de trois îlots de son centre historique : Ilot badin-Sarrazins, Onesime Leroy et Cinéma Palace. Ces interventions au sein des quartiers anciens sont extrêmement complexes et nécessitent des acquisitions multiples et des démolitions de bâtiments imbriqués en vue de la réhabilitation de logements anciens ou la construction de logements neufs.

La requalification de deux îlots est aujourd'hui achevée. Le BP 2026 est impacté par les conventions financières pour solder financièrement ces opérations.